

PRÉSENTS Madame Pascale LICARI, Maire

Monsieur Jean-Denis SANTIN, Madame Brigitte VINCENELLI, Monsieur Benoît VENNIN, Madame Béatrice BLANCARD, Monsieur Marc VANCAYSEELE, Adjoints, Monsieur Jean-Marie THOUVENOT, Monsieur Pierre DUGUA, Madame Frédérique JOMAIN-QUENIN, Madame Mélanie NOSSEN, Madame Aurélie DUMAS, Madame Pauline DELLIEU, Monsieur Didier GUERIN, Madame Brigitte BELIN, Madame Corinne TEISSIER

POUVOIRS : Madame Catherine BEDOT à Madame Béatrice BLANCARD
Monsieur Michel LINTZ à Madame Corinne TEISSIER
Monsieur William CAYZAC à Madame Mélanie NOSSEN

ABSENT : Monsieur Christian PULH

Nomination du secrétaire de séance

Brigitte BELIN
A l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2018

Délibérations

2018-83 Affaires scolaires - Petite Enfance / Contrat Enfance Jeunesse de la commune du Paradou / Coordination 2019 / ALSH 2019

Adopté à l'**unanimité**

2018-84 Financement des travaux « électrification rurale Face C Programme 2018 » / Convention avec le SMED 13

Adopté à l'**unanimité**

2018-85 Financement des travaux « électrification rurale Face A/B Programme 2018 » / Convention avec le SMED 13

Didier GUERIN demande si cette convention concerne l'éclairage public.

Monsieur SANTIN répond que oui, en partie, avec de l'enfouissement.

Monsieur GUERIN demande si une étude d'éclairage existe ou si un éclairage particulier est prévu.

Monsieur SANTIN indique que le niveau d'éclairage dépend de la nature de la voie. Il est différent, par exemple, selon que l'on se trouve sur l'avenue Bessat ou la Vallée des Baux.

Il fait remarquer, par ailleurs, qu'il existe une programmation permettant une diminution de la luminosité de 30 % à 40 %, la nuit.

Madame TEISSIER demande comment est financée la part communale qui s'élève à 46 600 €.

Madame LICARI rappelle que la commune a souscrit un emprunt de 650 000 €, afin de financer et d'amortir les opérations de voirie.

Monsieur SANTIN ajoute que les opérations peuvent également être prises en charge à 80 % dans le cadre du contrat départemental.

Adopté à l'**unanimité**

2018-86 Financement des travaux « Mise en discrétion des réseaux et/ou enfouissement des réseaux électriques – Programme 2018 » / Convention entre le SMED 13

Monsieur GUERIN demande pourquoi la participation du SMED est différente sur cette opération.

Madame L'EBRELLEC explique que les pourcentages de participation ne sont pas identiques selon qu'il s'agit d'une opération d'électrification rurale ou d'enfouissement des réseaux.

Adopté à l'**unanimité**

2018-87 Voirie / Régularisation de la modification de dénomination du chemin de Faubraguette en chemin Henri Aubert

Adopté à l'**unanimité**

2018-88 Commissions extra-municipales / Modification composition

Adopté à l'**unanimité**

2018-89 Finances / Décision modificative n° 5 – Budget principal – exercice 2018

Monsieur VENNIN explique la délibération et évoque un décalage entre le moment où les fonds ont été perçus par la commune et le début de l'échéancier d'amortissement.

Madame TEISSIER demande quelle est la raison de ce décalage.

Monsieur VENNIN indique que ce prêt a fait l'objet d'un préfinancement et des intérêts bancaires ont été facturés. Ils se sont glissés sur la ligne relative aux intérêts des emprunts.

Adopté à l'**unanimité**

Le secrétaire de séance
Brigitte BELIN